

L'OA

# INFOS cgt

INFOS PRATIQUES - VIE SYNDICALE - HISTOIRE - CHIFFRES

N°476

Elections TPE - moins de 11 salariés  
Toute la CGT doit être sur le pont !



ARSENAL  
BREST

la  
cgt



**Erwan COATANEA**  
Secrétaire du syndicat

**...L'enjeu est de favoriser...une maîtrise publique des moyens de production comme le propose la CGT ...**



Macron est bel et bien le « président des riches ». Étiquette qui lui colle à la peau et qui n'est pas prête de s'envoler. Notamment au vu des dernières mesures que s'apprête à prendre le gouvernement pour stimuler la reprise économique.

La crise frappe durement les Français et creuse les inégalités, plus particulièrement pour les femmes, comme le révèle l'OIT (Organisation Internationale du Travail). En effet, les pertes d'emploi et baisses de revenus engendrées par la crise ont été plus importantes pour les femmes que pour les hommes. Pendant ce temps, le gouvernement, loin d'inverser la tendance, a décidé d'accroître le mouvement en déversant une nouvelle hotte de cadeaux sur les plus aisés et plus particulièrement vers les grosses entreprises. Soigner les « premiers de cordée » plutôt que les « premières lignes » ? Voilà un choix qui définit qui ils sont.

Bien sûr, ce n'est pas une surprise. De la réforme de l'ISF à la « flat tax », la Macronie qui reparle de ruissellement a surtout gonflé les poches des millionnaires. On aurait pu espérer que l'année écoulée ait poussé à la réflexion, sinon à l'inflexion. Que nenni !

Les choix du gouvernement vont bien dans le sens des plus fortunés, dans la droite ligne du plan de relance dont seuls 0,8 % des fonds sont dédiés aux plus modestes, tandis que 20 % constituent des offrandes fiscales sans aucune contrepartie.

Les aides publiques incontrôlées se diluent en dividendes aux actionnaires et creusent la dette. Dette qui, comble du cynisme, est utilisée comme argument pour imposer des réformes pénalisant les bénéficiaires des APL ou encore les chômeurs... comme en témoigne l'indécence de la réforme de l'assurance chômage en pleine crise sanitaire et sociale.

Il faut rompre avec la logique financière car encore aujourd'hui, le « quoiqu'il en coûte » répond avant tout aux intérêts des actionnaires plutôt qu'à ceux du monde du travail et de la population. Il n'est pas trop tard pour corriger cette stratégie suicidaire car la France a des atouts. Il existe des acteurs majeurs de l'industrie, des donneurs d'ordre, en France pour impulser une réindustrialisation dans de nombreux secteurs et le développement de nouvelles filières.

L'enjeu est de favoriser l'indépendance nationale et une maîtrise publique des moyens de production comme le propose la CGT avec son plan de reconquête industriel.



**Edito**  
Page 2



**Vu dans la presse**  
Page 3



**Infos syndicales**  
Page 4



**Vie syndicale**  
Page 6



**Humeur**  
Page 7



**Dossier**  
Page 5



**Histoire**  
Page 8

ARSENAL BREST



CPPAP n°0221 S 07819  
Siège social : Maison du Peuple  
2 Place Édouard Mazé 29200 Brest  
Directeur de publication : Stéphane Riou  
Imprimerie CERID



CGT Arsenal de Brest

**Le Télégramme**

14 février 2021

**Dossier des retraites**

La réforme des retraites sera bien menée après la crise confirme Bruno Lemaire, sur l'antenne de BFMTV : « Nous sommes le pays développé qui travaille le moins et dans le même temps, nous sommes le pays qui a le système de protection sociale qui est parmi les plus généreux. Ce n'est plus tenable...et les Français le savent »

**LE POINT DE VUE DE LA CGT**

Et les Français savent aussi que nous sommes dans le pays qui est parmi les plus généreux avec les actionnaires ... Plutôt que de ponctionner les Français, il y a sûrement d'autres pistes, n'est-ce pas M. Lemaire !

**l'Humanité**

12 mars 2021

**L'espoir renaît au Brésil**

Un juge de la cour suprême a décidé, lundi 8 mars, d'annuler les condamnations pour corruption frappant l'ex-président de gauche, cible d'une machination judiciaire. Lula recouvre ses droits politiques. D'après les sondages, lui seul peut vaincre Jair Bolsonaro en 2022.

**LE POINT DE VUE DE LA CGT**

Un espoir à développer partout ; y compris en France où les médias nous préparent déjà à un 2ème tour MACRON-LE PEN pour la présidentielle de 2022.

**Le Monde**

9 mars 2021

**Egalité salariale**

« Les lents progrès des entreprises sur l'égalité salariale. Selon les statistiques, les disparités liées au sexe restent très importantes. L'index d'égalité professionnelle forgé en 2018 reste sous le feu des critiques, notamment de la part des syndicats et de cercles de réflexion. A leurs yeux le dispositif recèle des biais qui contribuent à occulter certains phénomènes, par exemple le fait que le travail à temps partiel concerne surtout les femmes, ce qui alimente les disparités salariales »

**LE POINT DE VUE DE LA CGT**

En effet, 80 % des emplois précaires sont occupés par des femmes et en période de crise, ce sont encore elles qui sont les premières exposées.

**Le Télégramme**

14 mars 2021

**L'Amiral Rogel**

"Je rends aussi hommage à ce qu'on appelait l'Arsenal, et qui sont aujourd'hui des industriels, et à leur expertise exceptionnelle dans l'entretien des bateaux. Je ne vois pas la place de Brest diminuer."

**LE POINT DE VUE DE LA CGT**

Enfin un hommage, après les railleries de la DRH de Naval Group sur le passé des arsenaux dans la même presse ! Pas étonnant que Brest soit snobé pour la construction du futur Porte-Avions.

ÉLECTIONS dans les TPE : "Votez CGT!"



**Le chiffre : 1526 heures**

C'est la durée annuelle de temps de travail en France. C'est 1363 en Allemagne, 1392 au Danemark ou encore 1416 en Norvège.

## NAVAL GROUP : Le premier jalon du Porte-Avions est lancé

Le dossier du porte-avions nouvelle génération était à l'ordre du jour du Comité Social et Economique Central du 17 février.

Le but du PDG était d'aller très vite pour ficeler le montage industriel du futur fleuron de la Marine Nationale.

C'est un grand chantier pour la Marine, un gros contrat pour Naval Group, mais les premiers éléments montrent que peu d'établissements de Naval Group vont participer à sa construction.

Mieux, nous allons avoir **un porte-avions qui sera construit au milieu des paquebots !** Pour aboutir à ce montage, la création d'une société commune (JV) a été décidée entre Naval group et les chantiers de l'Atlantique. Cette JV assurera le pilotage du projet avec quelques salariés issus majoritairement de Naval Group.

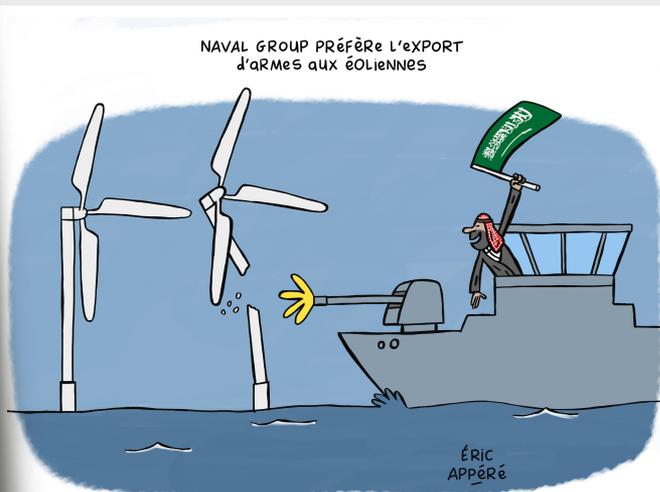
C'est encore un programme de production de navires de surface qui s'en va d'un arsenal, après les chasseurs de mine partis vers Concarneau et le projet des prochains remplaçants des avisos envisagé à Saint Malo chez Socarenam.

Bref, un enterrement de première classe pour la construction neuve à Lorient comme à Brest. Et surtout, un futur entretien qui risque de partir vers des chantiers privés, ce qui est également négatif pour le soutien logistique de la Marine.

**La CGT a été le seul syndicat à voter contre ce montage.**

**La CGT a proposé que la seconde phase de construction se fasse à Brest, faute de moyen à court terme pour construire la coque.**

## NAVAL ENERGIE : Chronique d'un gachis annoncé



**Tout le monde redoutait une issue peu favorable pour Naval Energie, filiale de Naval Group spécialisée dans les énergies marines renouvelables.**

Plusieurs scénarios étaient sur la table, **le seul retenu est celui de la cessation partielle de cette activité.** Naval Group recherche donc un repreneur pour cette entreprise qui devait selon les présentations faites par la direction en juillet 2016 dégager un chiffre d'affaires de 1 Giga€ en 2021.

Mais dans l'attente d'un repreneur, le directeur exécutif demande aux personnels de rester mobilisés. On croit rêver ! Pour la CGT, c'est un gâchis, car **à notre sens, cette filière aurait dû rester en propre à Naval Group dans la filière R&D.**

## TSO - Exigeons un véritable avancement à l'ancienneté

C'est le sens de la pétition que lance la FNTE CGT car aujourd'hui, le dispositif « TSO anciens » permet aux TSO de bénéficier de la rémunération du groupe supérieur tout en restant classé dans le même groupe. Seulement, les TSO perdent ce bénéfice au moment de leur départ à la retraite car leur pension est calculée sur la base du groupe d'appartenance et non pas sur la rémunération perçue. Le ministère veut régulariser la situation des 60 TSO se trouvant concernés par ce

dispositif mais en utilisant les droits annuels d'avancement. La CGT revendique donc que les 60 TSO soient nommés sur des droits hors contingent et que

ce dispositif soit remplacé par un véritable avancement à l'ancienneté. Pour le gagner, signez et faites signer cette pétition qui circule dans les directions de la base de défense.

**FNTE Union Fédérale des Personnels à Statut Ouvrier**  
**CGT** Pétition

Le présent document est l'œuvre de la FNTE CGT. Il est destiné à être utilisé par les personnels à statut ouvrier de la base de défense. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la FNTE CGT est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la FNTE CGT est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de la FNTE CGT est formellement interdite.

**Objet de la pétition :**

- Le dispositif « TSO anciens » permet aux TSO de bénéficier de la rémunération du groupe supérieur tout en restant classé dans le même groupe.
- Seulement, les TSO perdent ce bénéfice au moment de leur départ à la retraite car leur pension est calculée sur la base du groupe d'appartenance et non pas sur la rémunération perçue.
- Le ministère veut régulariser la situation des 60 TSO se trouvant concernés par ce dispositif mais en utilisant les droits annuels d'avancement.
- La CGT revendique donc que les 60 TSO soient nommés sur des droits hors contingent et que ce dispositif soit remplacé par un véritable avancement à l'ancienneté.

Pour le gagner, signez et faites signer cette pétition qui circule dans les directions de la base de défense.

Noms	Signature	Date

ARSENAL BREST



# DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



**Élections professionnelles dans les TPE 2021  
Toutes et tous, votez CGT !**

**Les Elections dans les TPE ont lieu du 22 mars au 04 avril 2021**

Notre syndicat a décidé de consacrer son dossier à cette élection particulière. En effet, elle est adressée à une population où les syndicats sont peu implantés ou différemment comme dans les secteurs comme le notre. Toute la CGT doit être sur le pont pour s'adresser à ce salariat qui a des revendications comme les autres salariés.

### **Qu'est ce qu'une TPE ?**

Les TPE sont les Très Petites Entreprises qui comptent moins de 11 salariés.

### **Quels sont les salariés concernés ?**

Les salariés concernés sont des personnes que vous côtoyez tous les jours. Ils sont issus de toutes les branches professionnelles. En Bretagne, 1 salarié sur 8 dans le secteur privé travaille dans une TPE de proximité. Les principaux secteurs sont le bâtiment, la coiffure, l'hôtellerie/restauration, les commerces comme les boulangeries ou les débits de boissons, l'entretien et réparation des voitures ou même encore les assistantes maternelles ou les moniteurs de sport dans les associations.

### **Quel enjeu pour la CGT ?**

La représentativité de la CGT au niveau national interprofessionnel est l'affaire de tous les syndiqués et sympathisants de la CGT.

À ce jour, la CGT reste la première organisation syndicale et ceci grâce à l'apport des voix TPE et des fonctions publiques.

Dans le privé, nous sommes la seconde organisation syndicale représentative (données du cycle 2013-2016).

**L'objectif de la Confédération est d'obtenir 3 votes CGT par syndiqué.**

### **Comment être acteur et atteindre cet objectif ?**

Autour de nous, nous connaissons beaucoup de salariés des TPE, boulangers, coiffeurs, bouchers, agents de propreté, salariés des ports de plaisance, ... Au sein de toutes ces activités, ce sont **4 millions d'électeurs appelés à voter pour donner leur voix à une organisation syndicale.**

### **Comment Voter ?**

C'est un vote uniquement par correspondance. Chaque salarié a reçu un courrier en janvier pour se connecter sur le site du gouvernement [election-tpe.travail.gouv.fr](http://election-tpe.travail.gouv.fr).

En mars, il recevra un second courrier avec ses identifiants pour voter ainsi qu'un bulletin de vote et une enveloppe pré-affranchie. Il pourra voter sur internet ou par courrier

**Ci dessous, l'interview de notre secrétaire général Philippe Martinez :**

### **3 questions à Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT**

#### **Comment un syndicat comme la CGT peut agir sur le sort des salariés des TPE ?**

Tout d'abord, il faut aller à leur rencontre et très concrètement, apporter des informations. Mais parfois aussi à l'employeur qui, bien souvent n'a pas de DRH, ni de conseiller juridique et ne connaît pas non plus les droits de ses salariés, les règles en matière de sécurité, salaires, heures supplémentaires... Ça ne marche pas à tous les coups, mais on peut dans certains cas réussir à faire appliquer le droit du travail avant d'aller aux Prud'hommes. L'essentiel, c'est le contact et l'explication.

#### **Comment la CGT agit avec les salariés des TPE face aux conséquences de la crise sanitaire ?**

Il y a par exemple eu des mobilisations dans les remontées mécaniques, parfois sous des formes différentes que dans d'autres boîtes. On a ainsi obtenu que des engagements de signatures de contrats saisonniers ou CDD soient tenus, ce qui ouvre, en attendant la reprise effective du boulot, des droits à chômage partiel. Notre démarche, c'est « informer, expliquer, faire des propositions, se mobiliser ».

#### **Quels sont les grands enjeux de l'élection TPE ?**

Il faut montrer aux salariés des TPE que cette élection leur permet au moins d'avoir des représentants qui prennent en compte leur situation spécifique. Aller à leur rencontre est

de la responsabilité de la CGT. Mais une élection d'une telle ampleur, avec près de cinq millions d'électeurs, doit aussi donner lieu à une campagne de communication de la part du gouvernement, avec des spots dans les grands médias, comme une campagne électorale « politique » à enjeu national. Tous les gouvernements - celui-là particulièrement, vu la considération qu'il a pour les organisations syndicales - mettent tout en œuvre pour qu'il y ait le moins de participation possible. Cela vise à discréditer l'idée de l'utilité des syndicats. Mais plus encore, les salariés devraient bénéficier de temps pour voter, avoir des informations pratiques en amont... On pourrait même organiser, au lieu du vote par correspondance, un vote physique dans les mairies.

**RETROUVEZ-NOUS : [www.cgt-tpe.fr](http://www.cgt-tpe.fr)**

## Femmes mixité - Tous les 8 du mois pour l'égalité entre les femmes et les hommes

La mixité est une variété qui se cultive. A Naval Group, entreprise à prédominance masculine, la greffe a bien du mal à prendre. Pourtant, c'est une richesse qui contribue au bien vivre ensemble et même à l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des salariés.

La présence de femmes dans les collectifs de travail, c'est souvent l'opportunité d'évoquer l'aménagement des horaires ou de repenser un outillage plus adapté. **Bref on a tous à y gagner!**

Inciter les femmes à se former et à poser leur candidature nécessite l'implication de l'employeur. Or, en 2020 à Brest, **seulement 11,68% des embauches furent des femmes.** On est loin des ambitions du groupe qui vise les 35 % à l'horizon 2025.

A la CGT, nous ne nous satisfaisons pas de ces mauvais chiffres qui cachent un manque de volonté à faire évoluer les mentalités.

**N'attendons pas le 8 mars pour agir mais faisons entendre nos voix** car les sujets ne manquent pas : salaires, évolution professionnelle, conciliation travail/famille, retraite, QVT...



### Stage fédéral Naval Group - 17 au 19 février 2021

Une formation sous forme de collectif des membres des syndicats de Naval Group a eu lieu au centre de formation Benoit Frachon à Courcelle.

Nous avons pu mettre en commun les revendications des différents sites et travailler ainsi sur nos démarches à venir comme **le 13ème mois.** Nous avons été aidés par un cabinet conseil PNL, qui est en charge des

rapports sociaux par les instances centrales. Travailler du local au central, tel est le but de **la CGT pour répondre aux revendications des salariés.**

Toutes nos félicitations aussi aux organisateurs du centre qui ont réussi à faire en sorte que le séjour se déroule dans des conditions optimales et dans les règles sanitaires en vigueur.

### Pétition sur les ateliers de la pointe de Naval Group



Une pétition à l'initiative de la section ATP est en cours de signature dans tous les secteurs de la zone pointe à Naval Group.

En effet, depuis de nombreuses semaines, **les irritants liés au stationnement, casernement et réfectoires ne cessent de s'accumuler** et la qualité de vie des personnels n'arrête pas de se dégrader.

Le choix de Naval Group d'avoir centralisé l'ensemble des activités, il y a quelques années, sur le secteur de la pointe par souci d'économie atteint ses limites et tout cela au détriment des personnels.

**La CGT réclame** de remettre à disposition des salariés des réfectoires et caissons Pros adaptés aux besoins, **de revoir le schéma directeur immobilier** qui centralise l'ensemble des activités sur le secteur de la pointe, et de proposer une solution avec implantation des vestiaires dans le bâtiment B18 au lieu des bungalows à l'extérieur.



## HUMEUR - Ouvrier d'état, consolidation ou démolition ?

Quand vous entendez parler de consolidation du statut d'ouvrier de l'état, vous vous attendez sûrement à ce que les droits statutaires soient maintenus, voire renforcés.

Apparemment, nous n'avons pas tous la même notion de ce mot consolidation que le ministère emploie constamment lors des groupes de travail mis en place depuis 2016 et la tentative de création d'un quasi-statut. L'ancien ministre de la défense LE DRIAN aurait sauvé le statut ouvrier en le réformant à coup de mesures compensatoires, auxquelles certaines fédérations réformistes ont cédé sans avoir à trop insister.

On découvre aujourd'hui au travers de l'agenda social du ministère pour les années 2021-2022, comment notre ministère et la fonction publique continuent de détricoter nos droits statutaires.

Lors du chantier lié à la création des CAPSO, le nom choisi et soufflé en séance par une organisation syndicale permet d'aller encore plus loin. Au risque que la Commission d'Avancement des Personnels à Statut Ouvrier devienne une Commission Administrative Paritaire du Statut Ouvrier, il n'y a qu'un pas que le ministère semble prêt à franchir.

Car la réflexion qui semble se dessiner est de faire un copier-coller des prérogatives des CAP pour les fonctionnaires qui sont aujourd'hui orphelines des commissions d'avancement. Ce sont les employeurs qui ont la main sur le déroulement de carrière. Les syndicats ont juste la possibilité, lors de réunions bilatérales, de défendre des dossiers, sans avoir la certitude d'une quelconque prise en compte.

Le ministère souhaite que de nouvelles instances voient le jour et traitent à terme uniquement de la réforme et de la discipline. Les travaux d'avancement seraient liés aux lignes de gestion et échapperaient aux instances spécifiques. Alors, la consolidation du statut, c'est tout sauf un gel des bordereaux depuis 10 ans, l'indexation sur le point d'indice gelé lui aussi depuis 10 ans, le recrutement restreint à 21 professions, l'évolution du corps des TSO, la professionnalisation des chefs d'équipe... la transformation des commissions d'avancement en commission administratives.

La consolidation, pour la CGT, c'est le recrutement massif dans l'ensemble des professions de la nomenclature ouvrière, ce sont des augmentations générales des salaires, des droits d'avancement permettant un déroulement de carrière complet, ce sont des ouvriers, des chefs d'équipe, des TSO confortés dans leurs fonctions, ce sont des commissions d'avancement maintenues avec un rôle renforcé des élus.

Nous aurons à agir très vite pour rappeler au ministère et à nos employeurs quel sens nous donnons à la consolidation.



HUMEUR

ARSENAL  
BREST

la  
cgt



## 18 mars 1871, il y a 150 ans, La commune de Paris ...

Le mois de mars marquera le 150ème anniversaire de la commune de Paris. Cette période insurrectionnelle de l'histoire de Paris dura un peu plus de deux mois, du 18 mars 1871 à la « Semaine sanglante », du 21 au 28 mai 1871. La Commune est encore de nos jours une référence historique importante, où pour la première fois dans notre pays, le peuple parisien a installé un gouvernement "du peuple, pour le peuple et par le peuple".

### Un contexte explosif

Cette insurrection prend naissance dans cette ville du travail qu'est devenu Paris en pleine croissance démographique. Un mouvement ouvrier de plus en plus virulent se forme, des grèves se succèdent, manifestant la prise de conscience de la classe ouvrière, qui a obtenu en 1864 la reconnaissance du droit de grève. La guerre franco-allemande éclate en juillet 1870 : les désastres militaires s'accumulent, et, le 4 septembre, la république est proclamée sous la poussée populaire. La guerre de 1870 marque profondément la ville qui subit un siège très dur et la population souffre de la faim. Le 8 février 1871, des élections d'une Assemblée nationale ont lieu dans un pays en large partie occupé. Le résultat en est la victoire des monarchistes, se proclamant le parti de la paix, sur les républicains, réputés vouloir la reprise des combats.

### L'action de la Commune

Le Conseil de la Commune met sur pied neuf commissions, couronnées par une Commission Exécutive. C'est dans le domaine du travail qu'elle manifeste sa volonté de donner un caractère social à son entreprise et fait œuvre de précurseur. Un certain nombre de mesures sont prises : moratoire des effets de commerce et des loyers, abolition du travail de nuit des ouvriers boulangers, abolition des amendes et des retenues sur les salaires, suppression des bureaux de placement, enfin adoption de la journée de 10 heures. Il s'agit d'organiser le travail et d'en donner à ceux qui n'en ont pas. Dans le domaine de l'enseignement, la Commune agit et met en place une œuvre essentiellement laïque, obligatoire et gratuite.

### Une impitoyable répression

Du 3 avril au 31 mai, on estime entre 20 000 et 30 000 le nombre de Parisiens tués au combat ou exécutés. Le gouvernement fait procéder à environ 40 000 arrestations, et les poursuites dureront jusqu'en 1874. Les conseils de guerre prononceront 13 450 condamnations, dont 268 à mort, les autres aux travaux forcés et à la déportation dans les bagnes de Nouvelle-Calédonie. Des milliers de vaincus doivent s'exiler. L'amnistie votée en 1880 ramènera en France les derniers survivants.

### L'émancipation des femmes

Pendant la Commune, des femmes se battent, comme Louise Michel et d'autres, sur les barricades. Sous l'impulsion d'Élisabeth Dmitrieff, jeune militante russe de l'Internationale, et de Nathalie Lemel, ouvrière relieuse, se crée l'un des premiers mouvements féminins de masse, l'Union des femmes pour la défense de Paris et les soins aux blessés. L'Union réclame le droit au travail et l'égalité des salaires. Elle manque de temps pour instaurer le droit de vote des femmes. Sur le chemin de l'émancipation des femmes, la Commune a marqué une étape importante.

### Des graines sous la neige

Cette BD parue en 2017, aux éditions LOCUS SOLUS de Châteaulin, retrace la vie de la communarde d'origine brestoise, Nathalie LEMEL. Militante de la condition féminine, elle fut l'une des figures marquantes de la Commune de Paris avec Louise MICHEL.

